

CODE DE DÉONTOLOGIE DU FORMATEUR SOLIMAGO

Dernière mise à jour : 28/12/2020

Les formateurs SOLIMAGO sont les garants des valeurs de l'organisme de formation SOLIMAGO, lorsqu'ils exercent leur métier de formateur pour le compte de SOLIMAGO.

Les valeurs SOLIMAGO :

- **LA PERSONNE** : Centrées sur l'individu, les formations proposées se veulent être un tremplin vers l'amélioration des performances des salariés, et de leurs conditions de travail.
- **L'ENGAGEMENT ET LE SUIVI** : Soucieux de rester au plus près de la réalité, les formations s'adaptent aux besoins des clients.
- **L'ADAPTATION** : aux entreprises, aux salariés ... mais aussi aux mutations du monde du travail.

Tout formateur SOLIMAGO, conscient de ses devoirs et responsabilités, s'engage à respecter les principes et les règles explicitées dans le présent code de déontologie.

1) OBLIGATIONS GÉNÉRALES

A. Ethique professionnelle

Le formateur SOLIMAGO s'engage à exercer son activité en appliquant les principes généraux de la déontologie et de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle.

B. Exigences de formation pour un formateur SOLIMAGO

Le formateur SOLIMAGO s'engage à suivre la formation de formateur proposée par SOLIMAGO, une fois par an.

C. Indépendance professionnelle

Le formateur SOLIMAGO est un travailleur indépendant, engagé auprès de SOLIMAGO par un contrat de sous-traitance et satisfaisant à toutes les obligations relatives à son métier de formateur (obligations sociales, juridiques, et fiscales).

2) DEVOIRS VIS À VIS DU CLIENT DE SOLIMAGO

Le formateur SOLIMAGO s'engage à :

A. Relations avec le client :

- Ne fournir aux clients de SOLIMAGO que des actions de formations proposées par SOLIMAGO, pendant la durée du contrat qui le lie à l'organisme de formation SOLIMAGO.
- S'interdire de tirer profit de sa relation avec le client, sous quelque forme que ce soit.

B. Mise en œuvre de la prestation :

- Mettre en œuvre toutes ses compétences quelles que soient l'action, le client, les bénéficiaires et le prix.
- Exercer son action dans l'intérêt commun du client et des bénéficiaires des actions de formation, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs contractualisés.

Plus précisément, suite à l'analyse des besoins effectuée par SOLIMAGO,

- o Le formateur SOLIMAGO définit les objectifs opérationnels et évaluables de sa prestation.
- o Il établit les contenus et les modalités de mise en œuvre de sa prestation, adaptés aux objectifs définis et aux publics bénéficiaires.
- o Lorsqu' il met en œuvre des prestations conduisant à une certification professionnelle (SST, PRAP), il s'assure de l'adéquation du ou des contenus de la prestation aux exigences de la certification visée.
- o Il détermine les procédures de positionnement et d'évaluation des acquis à l'entrée de la prestation.
- o Il évalue l'atteinte par les publics bénéficiaires des objectifs de la prestation.

- Informer rapidement son client ou son commanditaire de tout élément risquant d'entraver l'atteinte des objectifs pédagogiques ou au bon déroulement des actions de formation.

D. Respect du client

- Etre neutre par rapport aux jeux d'influence chez le client et n'exprimer aucun jugement ou critique sur le client auprès des participants aux sessions de formation.

- Respecter la confidentialité des informations concernant le client, même après la fin du contrat de sous-traitance avec SOLIMAGO

- Respecter la culture de l'organisation cliente.

3) DEVOIRS VIS À VIS DES STAGIAIRES

Le formateur SOLIMAGO s'engage à :

- Inscrire ses actions dans une démarche de développement de la personne.
- Favoriser, dans ses actions de formation, un climat relationnel à base d'écoute, de non jugement et d'échanges.
- Respecter la personnalité de chacun et s'interdire toute forme de discrimination.
- Garantir aux bénéficiaires des actions la confidentialité absolue sur leurs paroles ou comportement, sauf s'ils présentent des risques majeurs.
- Entretenir avec les bénéficiaires des actions des relations empreintes de correction, droiture et neutralité.
- S'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à sa position et ne pas subordonner l'intérêt de ses clients à ses propres intérêts.
- Ne pas outrepasser son rôle et se garder de toute dérive d'ordre psychologique ou à prétention thérapeutique.
- S'interdire tout prosélytisme, approche sectaire et manipulation mentale.

4) DEVOIRS VIS À VIS DE LA PROFESSION

Le formateur SOLIMAGO s'engage à :

- Contribuer par son comportement et la qualité de ses actions à renforcer l'image de la profession.
- Se doter des moyens nécessaires à son professionnalisme et au développement de ses compétences. En particulier :
 - o Le formateur SOLIMAGO réalise une veille sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention et en exploite les enseignements.
 - o Il réalise une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques permettant une évolution de ses prestations et en exploite les enseignements.
- Connaître et appliquer les règles en vigueur dans sa profession.
- Se garder de tout propos désobligeant envers un confrère ou une consœur auprès des client(e)s.

- Faire connaître et respecter les principes du présent code de déontologie et respecter les décisions prises par la direction de SOLIMAGO.

- En cas de litige entre confrères et consœurs ou avec un client ou cliente, rechercher d'abord une solution amiable. En avertir immédiatement le dirigeant de SOLIMAGO afin de veiller à ne pas créer une situation conflictuelle gênante.

5) RESPECT DES LOIS

Le formateur SOLIMAGO s'engage à :

- Connaître et appliquer les lois et règlements et, en particulier, le partie VI du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et se tenir informé de leur évolution.

- Être en règle par rapport à toute obligation légale et fiscale.

- N'accepter aucune rémunération illicite.

- Citer ses sources et respecter la propriété intellectuelle.

DATE :

SIGNATURE DU FORMATEUR :